

11-05-2020

Anderlecht, le

ADMINISTRATION COMMUNALE
GEMEENTEBESTUUR

Monsieur Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal
Rue de l'Agrafe 68/5
1070 Anderlecht

CADRE DE VIE – ESPACES PUBLICS –
TECHNIQUE – TRAVAUX PUBLICS.

Votre correspondant : Kurt DE DURPEL

Chef de Division
☐ 02/526.21.21

Notre réf. : CV/CA/LET/2020.0025 MH.

Objet : réponse à votre question écrite adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant la dégradation des trottoirs Boulevard Maurice Herbette.

Monsieur le Conseiller,

En réponse à votre question écrite concernant la dégradation des trottoirs Boulevard Maurice Herbette, maintenant que les derniers travaux de concessionnaires prendront fin (reste encore les finitions de l'égout par l'intérieur), le service peut en effet refaire les trottoirs.

L'entrepreneur est déjà désigné et a reçu son bon de commande et pourra commencer quand nous serons prêts.

À la suite des informations complémentaires qui sont actuellement étudiées, une décision sera prise sur l'étendue des travaux ainsi que la date de début.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal,

M. VERMEULEN.

Par délégation :
L'Echevine des services du Développement
urbain, Mobilité et Travaux publics

S. MULLER-HUBSCH.

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE D'ANDERLECHT**Extrait du registre aux délibérations du Collège des Bourgmestre et Échevins

Présents Jérémie Drouart, Fabrice Cumps, Susanne Muller-Hubsch, Fabienne Miroir, Elke Roex, Fatiha El Ikdimi, Alain Kestemont, Nadia Kammachi, Allan Neuzy, Julien Milquet, *Échevin(e)s* ;
Mustapha Akouz, *Président du C.P.A.S* ;
Marcel Vermeulen, *Secrétaire communal*.

Excusé Eric Tomas, *Bourgmestre*.

Séance du 21.04.20

#Objet : Projet de réponse à la question écrite adressée au Collège des Bourgmestre et Échevins par Monsieur le Conseiller communal Gaëtan Van Goidsenhoven concernant la dégradation des trottoirs Boulevard Maurice Herbette – Approbation.#

320 CADRE DE VIE

321 Travaux publics

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS,

Vu la question écrite adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins par Monsieur le Conseiller communal Gaëtan Van Goidsenhoven concernant la dégradation des trottoirs du Boulevard Maurice Herbette.

DECIDE:

d'approuver le contenu du courrier de réponse adressé à Monsieur le Conseiller communal Gaëtan Van Goidsenhoven, annexé au présent rapport.

Le Collège approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Marcel Vermeulen

Le Bourgmestre-Président,
(s) Eric Tomas

POUR EXTRAIT CONFORME
Anderlecht, le 21 avril 2020

Le Secrétaire communal,

Marcel Vermeulen

Par délégation :
L'échevin,

Susanne Muller-Hubsch

Question écrite au Collège

Objet : trottoirs boulevard Herbette

Les habitants et usager du boulevard Herbette se plaignent depuis longue date de l'état particulièrement dégradé des trottoirs du boulevard Herbette.

Pouvez-vous me dire quand est programmée la rénovation des trottoirs de ce boulevard ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Conseiller communal